

Développement du secteur privé / Énergie et mines / Gouvernance

Bâtir une croissance durable et des sociétés démocratiques et justes dans les pays en développement



Les pictogrammes en couleur signalent les objectifs concernés parmi les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La JICA aide les pays en développement à se doter d'un secteur privé qui puisse servir de moteur à la croissance économique. L'Agence se concentre sur la promotion des échanges et des investissements, le développement des petites et moyennes entreprises (PME), la dynamisation des industries et des économies locales, et sur l'essor du tourisme. Elle apporte également une aide de grande envergure au développement des infrastructures industrielles, notamment pour l'approvisionnement stable en électricité, l'amélioration de l'accès à

l'électricité, la promotion d'une énergie sobre en carbone, etc.

La JICA déploie également de nombreux efforts pour établir une gouvernance solide en créant des cadres juridiques et judiciaires, en favorisant l'efficacité et la transparence des gouvernements, en améliorant les capacités administratives des autorités locales et en renforçant la gestion budgétaire et monétaire. À travers ces activités, la JICA promeut une croissance durable ainsi que l'émergence de sociétés démocratiques et justes dans les pays en développement.

Développement du secteur privé

Le secteur privé est un moteur de la croissance économique dans les pays en développement. Lorsque les entreprises privées de divers domaines, notamment les PME, parviennent à une croissance et un développement dynamique tout en créant une valeur ajoutée plus importante, il est possible d'atteindre une croissance économique globale et solide.

La déclaration de Yokohama adoptée lors de la cinquième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) en 2013 se concentre sur « la promotion d'une croissance stimulée par le secteur privé ». Les mesures d'aide du gouvernement japonais comprennent également la stimulation de la croissance économique (secteur privé et commerce/investissement).

En réponse au rôle de plus en plus important joué par les pays en développement dans l'économie mondiale, les entreprises japonaises, en particulier du secteur manufacturier, ont activement développé leurs activités dans les pays en développement ces dernières années en cherchant de nouveaux marchés et en ouvrant des unités de production dans ces zones. À travers une collaboration renforcée avec ces entreprises, la JICA vise à accroître l'efficacité de son aide au développement et à approfondir les relations économiques mutuellement bénéfiques entre le Japon et ces pays.

● Situation générale et actions de la JICA

Étant donné que le développement du secteur privé dépend d'un grand nombre de facteurs, notamment la stabilité macro-économique, le développement des infrastructures et une meilleure éducation de base, la JICA se concentre sur les domaines suivants : (1) le développement de politiques et d'institutions pour améliorer l'environnement des affaires ; (2) la promotion du commerce et des investissements ; (3) l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales ; et (4) la promotion des économies et des industries locales.

1. Développement de politiques et d'institutions pour améliorer l'environnement des affaires

La JICA soutient le développement politique et institutionnel afin que

les pays en développement soient en mesure de créer un environnement favorable aux activités des entreprises privées et encouragent les industries qui jouent un rôle moteur pour le développement.

(1) Politique de promotion industrielle

La politique de promotion industrielle est l'un des principaux piliers du développement national des pays en développement. L'aide de la JICA pour l'élaboration de politiques industrielles se concentre sur divers aspects – la promotion du commerce et des investissements, l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales, et la promotion des économies et des industries locales – en fonction de la situation du pays partenaire.

Lors de l'exercice 2014, la JICA a poursuivi son aide au processus de planification des politiques industrielles en Éthiopie en menant des dialogues sur les politiques industrielles avec le premier ministre et d'autres décideurs. Elle a également envoyé des experts au Timor-Est pour rédiger des documents de politique industrielle et au Cambodge pour développer le cadre de base d'une politique de promotion des PME. Au Myanmar, la JICA a organisé une formation pour les administrateurs publics chargés de la promotion industrielle afin de stimuler les structures de mise en œuvre des politiques.

(2) Développement du droit des affaires et des institutions

La JICA participe au développement et à l'amélioration du fonctionnement des infrastructures législatives et institutionnelles pour les affaires, notamment les lois économiques telles que les lois sur les entreprises et sur la concurrence, les systèmes de propriété intellectuelle, les systèmes d'évaluation des standards et des normes (normalisation, certification et normes de mesure), l'administration fiscale et les systèmes financiers.

Par exemple, la JICA a envoyé des experts en Indonésie, au Vietnam et au Myanmar pour créer des systèmes de protection des droits de propriété intellectuelle tels que les brevets et les marques de commerce.

2. Promotion des échanges et des investissements

Le domaine des échanges et des investissements se concentre sur les bénéfices que l'on peut retirer de la mondialisation économique.

(1) Promotion des investissements

En 2014, 55,5 % des investissements directs étaient destinés aux pays émergents et en développement ; ainsi, les pays en développement deviennent encore plus attractifs en tant que destination des

investissements des entreprises étrangères. Les pays en développement commencent à tirer parti des investissements directs à l'étranger (IDE) en tant que moteur de la croissance économique et à promouvoir les industries nationales en développant les chaînes d'approvisionnement en coopération avec des entreprises étrangères.

Pour attirer les IDE, les pays en développement doivent répondre à deux défis : (1) « amélioration de l'environnement des investissements », par exemple en rationalisant les procédures et en supprimant les obstacles aux investissements ; et (2) « renforcement des fonctions de promotion des investissements », notamment par la diffusion active d'informations sur les opportunités d'investissement. La JICA envoie des conseillers en promotion des investissements principalement dans les pays asiatiques et africains pour les aider à faire face à ces défis.

Ces dernières années, le développement des zones économiques spéciales et des parcs industriels dans les pays en développement fait l'objet d'une attention accrue. Ces zones et ces parcs sont conçus pour offrir un environnement des investissements attractif – par la construction intensive d'infrastructures, des traitements préférentiels et des services accessibles – afin que les entreprises étrangères les utilisent pour s'implanter dans ces pays. Lors de l'exercice 2014, la JICA a soutenu le développement des capacités du comité de gestion de la zone économique spéciale (ZES) de Thilawa, au Myanmar, ainsi que la formulation des plans de développement de la ZES et le renforcement des capacités de l'agence d'exécution au Bangladesh [→ voir l'étude de cas ci-dessous].

En Inde et dans d'autres pays, la JICA travaille également sur l'amélioration de l'environnement des investissements dans le cadre du programme de prêts à l'appui des politiques de développement visant à réformer et améliorer les politiques et institutions des gouvernements des pays en développement.

(2) Promotion des échanges

Les échanges des pays en développement représentent 40,3 % de la valeur des exportations mondiales et 39,6 % des importations mondiales en 2013. De toute évidence, le commerce joue un rôle important pour le développement économique des pays en développement.

Pour stimuler les échanges, il est essentiel de simplifier et de faciliter

les procédures liées au commerce, notamment douanières, et d'améliorer l'accès des entreprises des pays en développement aux marchés étrangers.

La JICA a apporté une aide pour faciliter les procédures commerciales en modernisant les douanes au Vietnam et au Myanmar. Elle a également soutenu l'amélioration des fonctions de la Direction générale du développement des exportations nationales du ministère du Commerce indonésien. Lors de l'exercice 2014, la JICA a lancé un projet en Éthiopie pour promouvoir l'image de marque des produits locaux afin de les différencier des produits concurrents.

3. Améliorer la compétitivité des entreprises locales

La JICA travaille sur le renforcement des services aux entreprises et sur le développement des ressources humaines industrielles afin d'améliorer la compétitivité des entreprises locales, en particulier les PME qui représentent la plus grande partie des entreprises et qui soutiennent la croissance économique des pays en développement.

(1) Renforcement des services aux entreprises

Pour renforcer la compétitivité des entreprises, l'aide de la JICA s'articule autour de la gestion des ressources au sein des entreprises, c'est-à-dire la main-d'œuvre, la technologie, le capital et l'information. L'aide dans ces domaines, principalement à l'intention des PME, étant généralement assurée par des organismes de soutien intermédiaires publics ou privés, une grande partie de l'aide de la JICA cible les fonctions de ces organismes.

Lors de l'exercice 2014, la JICA a contribué au développement de systèmes d'aide aux PME dans de nombreux pays. Par exemple, elle a contribué au renforcement des réseaux d'aide aux PME en Thaïlande et à l'introduction d'un système de tutorat dans trois pays des Balkans – Serbie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro. En Indonésie et aux Philippines, l'aide de la JICA pour les groupes d'entreprises/producteurs tels que les grappes industrielles a contribué au développement des capacités ainsi qu'à une amélioration de la coordination et des performances.

La JICA diffuse également l'utilisation des méthodes kaizen pour l'amélioration de la qualité et de la productivité, l'un des domaines où le Japon est le plus en pointe. Dans l'optique de la TICAD V, cet effort a été particulièrement appuyé en Afrique. En 2014, la JICA a assuré une

Étude de cas

Myanmar : Projet de renforcement des capacités du comité de gestion de la ZES de Thilawa

Soutenir des procédures d'investissement rapides par un guichet unique de services

Dans la zone économique spéciale (ZES) de Thilawa, au Myanmar, qui devrait entrer en service à l'automne 2015, des efforts ont été entrepris pour accélérer les procédures d'obtention de permis d'investir ainsi que les permis et autorisations environnementales et de construction à travers un guichet unique de services. Ces efforts sont très appréciés des entreprises étrangères opérant dans le pays.

Des permis d'investissement remis à 36 entreprises

La ZES de Thilawa est un projet public-privé entrepris par les gouvernements du Japon et du Myanmar. Pour soutenir cette ZES, la JICA apporte une aide globale associant divers instruments d'APD, notamment le financement des investissements du secteur privé, les prêts d'APD, les dons et la coopération technique.

En septembre 2014, la JICA a lancé le projet de création du comité de gestion de la ZES et du Centre de services à guichet unique (CSGU) afin d'assurer la bonne gestion et le fonctionnement efficace de la ZES.

En novembre 2014, le premier permis d'investissement a été accordé à une PME japonaise. En juin 2015, un total de 36 entreprises se sont vu remettre des permis d'investissement et 11 ont commencé leurs travaux de construction. Les responsables des neuf bureaux gouvernementaux concernés travaillent au Centre de services à guichet unique pour rationaliser les procédures d'obtention de permis et d'autorisations.

Les registres montrent que les procédures d'obtention d'un permis d'investissement prennent en moyenne deux à trois semaines après l'acceptation d'une candidature. Le Centre gère toutes les procédures, notamment la réception et le



Le premier permis d'investir accordé au représentant d'une entreprise japonaise.

traitement des candidatures pour l'enregistrement des entreprises, les visas et les permis de résidence.

Les systèmes visant à accélérer les procédures d'investissement et les services à guichet unique sont presque terminés grâce à ses activités, et ils sont déjà très appréciés des entreprises japonaises et des autres investisseurs.

coopération pour le développement du secteur privé en Éthiopie, au Ghana, en Tanzanie et en Zambie, et l'Agence entend poursuivre la collaboration dans ce domaine.

(2) Développement des ressources humaines industrielles

L'aide au développement des ressources humaines industrielles se concentre sur des mesures pour stimuler la compétitivité des entreprises en mettant à profit les connaissances japonaises dans ce domaine. La JICA coopère avec des institutions gouvernementales, des institutions d'enseignement et d'autres entités dans divers pays qui fournissent une aide au développement des ressources humaines. L'objectif de la coopération est de permettre aux entreprises d'acquérir et d'améliorer le savoir-faire nécessaire à leurs activités, notamment sur la gestion de la production et de la vente ou les technologies de fabrication.

Les résultats de ce type de coopération peuvent bénéficier à la fois aux pays en développement et au Japon. Ils contribuent au développement de l'industrie manufacturière dans les pays en développement et aux activités des entreprises japonaises sur place. Par exemple, la JICA partage les techniques de fabrication japonaises avec l'Inde et contribue à la formation de futurs leaders appelés à jouer un rôle central dans le développement durable de l'industrie manufacturière. Ces dirigeants visionnaires devraient être des acteurs essentiels du développement des industries indiennes et, grâce à leur compréhension du mode de pensée japonais, servir de partenaires commerciaux aux entreprises japonaises. Ils contribueront certainement au développement des affaires entre les deux pays.

Dans ce secteur, les Centres Japon pour le développement des ressources humaines sont d'une importance capitale. Des Centres Japon sont établis au Cambodge, au Laos, au Myanmar, au Vietnam, en Mongolie, au Kazakhstan, au Kirghizstan, en Ouzbékistan et en Ukraine en tant que points centraux des efforts de la JICA pour former des ressources humaines industrielles dans les pays en développement. Les programmes d'études commerciales, qui sont au cœur des activités des Centres Japon pour le développement des ressources humaines, forment aux méthodes japonaises de management et de gestion de la production dans les pays en développement. Ces dernières années, les réunions d'anciens étudiants ont permis de créer des réseaux au sein de la main d'œuvre industrielle locale. Le savoir-faire et les réseaux constitués au fil des nombreuses années d'existence des programmes de formation commerciale sont aussi mis à profit par la JICA pour soutenir les entreprises japonaises présentes sur ces marchés.

4. Promotion des économies et des industries locales

Avec la croissance économique, l'aggravation des inégalités est devenue un problème majeur dans de nombreux pays en développement. Afin que les résidents locaux bénéficient largement de la croissance économique, la JICA soutient un développement industriel qui profite aux territoires locaux en utilisant avec efficacité leurs caractéristiques et ressources spécifiques.

Dans de nombreux pays, dont le Malawi, le Kirghizstan, la Colombie et le Kenya, la JICA soutient la création d'un système où les petites entreprises qui fabriquent des produits agricoles transformés ou d'artisanat et leurs associations peuvent développer par elles-mêmes leurs activités. Concrètement, la JICA contribue au développement d'un mécanisme pour donner des recommandations et des conseils aux entreprises et associations locales sur divers problèmes, notamment sur les connaissances de base pour les affaires (comptabilité, etc.), l'exploration et l'utilisation de ressources locales, l'amélioration de la qualité et de la productivité, l'hygiène alimentaire, l'emballage et la promotion commerciale. Cet effort permet de créer des produits attractifs.

La JICA coopère dans le secteur du tourisme, notamment au Mozambique et en Bosnie-Herzégovine, par une aide en faveur de la coordination et de la collaboration entre les secteurs public et privé. La JICA coopère sur des campagnes publicitaires ou promotionnelles ciblées et sur le développement de produits touristiques utilisant les caractéristiques spécifiques des ressources locales, bénéficiant ainsi à l'ensemble de la région. Les projets sur le tourisme en Jordanie et en Éthiopie mettent l'accent sur la préservation, la mise en valeur et l'utilisation des ressources touristiques, notamment la nature, la culture et les modes de vie, de manière durable, unifiée et en coopération avec la population locale. Pour concrétiser ce concept, la JICA soutient le développement des capacités des acteurs publics et privés et renforce la collaboration entre ces acteurs.

Énergie et mines

Les ressources naturelles et l'énergie représentent non seulement un risque, mais aussi une opportunité à exploiter pour les pays en développement. La clé du perfectionnement de l'industrie dans les pays en développement est de garantir un approvisionnement stable en ressources naturelles et une énergie à bas coût. En d'autres termes, dans les pays en développement disposant de ressources naturelles, la manière de gérer et d'utiliser ces ressources influe considérablement sur la croissance et le développement. Pour la communauté internationale, notamment le Japon, l'approvisionnement adéquat en ressources naturelles et en énergie, et la réduction des émissions de CO₂, revêtent une dimension importante pour la croissance économique, l'environnement mondial, et la sécurité énergétique et des ressources. La JICA travaille sur les questions énergétiques et minières afin de contribuer à la stabilité d'un approvisionnement en ressources naturelles et en énergie respectueux de l'environnement et à faible coût.

● Situation générale et actions de la JICA

1. Énergie

La consommation énergétique des pays en développement devrait connaître une augmentation considérable. Simultanément, on prévoit qu'une large part de cette consommation se fera inévitablement sous forme d'énergies fossiles, ce qui pourrait aggraver le changement climatique. S'il est vrai que les faibles taux d'électrification restent un enjeu majeur dans les pays en développement, l'amélioration de l'approvisionnement et de l'accès à l'électricité nécessite des investissements colossaux. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que les pays non membres de l'OCDE devront investir 10 000 milliards USD dans le secteur de l'électricité d'ici à 2035.

Dans une telle situation, l'approvisionnement stable d'une énergie peu onéreuse et sobre en carbone est un sujet de développement majeur pour la réalisation d'une économie sociale stable et d'une croissance durable dans les pays en développement. Cependant, de nombreux pays font face à un manque de techniques, de savoir-faire et de financements, voire de ressources humaines pour planifier et mettre en œuvre les politiques. Ainsi, il est essentiel pour les pays en développement d'obtenir les fonds suffisants et la coopération de pays plus avancés disposant des technologies, des expériences et des savoir-faire nécessaires.

Pour répondre aux problèmes du secteur de l'énergie et de l'électricité dans les pays en développement, la JICA apporte une aide conforme au concept des « 3F », à savoir atteindre simultanément de faibles émissions de carbone, de faibles coûts et de faibles risques.

(1) Promotion d'un meilleur accès à l'électricité et d'un approvisionnement énergétique plus stable par le renforcement des réseaux nationaux

Pendant longtemps, la JICA s'est employée à améliorer l'accès à l'électricité et la stabilité de l'approvisionnement énergétique dans les pays en développement en soutenant le renforcement des réseaux nationaux. Ces dernières années, la JICA a fourni une aide pour l'établissement d'un plan directeur sur l'électricité au Myanmar, qui connaît depuis peu un mouvement de démocratisation et de croissance économique rapide et qui requiert une aide importante pour l'amélioration de ses infrastructures d'approvisionnement électrique. En s'appuyant sur les prouesses techniques du Japon, la JICA soutient le développement d'installations électriques clés dans les pays partenaires. Cette aide comprend (1) la production d'une énergie à haut rendement à base de charbon au Bangladesh ; (2) une aide financière pour une centrale électrique à cycle combiné au gaz en Ouzbékistan ; (3) une coopération technique et des études pour l'introduction de stations hydroélectriques de pompage-turbinage au Sri Lanka et en Turquie ; et (4) le renforcement de réseaux de transmission et de distribution dans les pays d'Afrique subsaharienne. Le renforcement et l'extension des réseaux nationaux permettront un approvisionnement énergétique stable pour une grande diversité d'utilisateurs, notamment les pauvres, contribuant ainsi à la sécurité humaine.

(2) Promotion de sources énergétiques sobres en carbone

Le Japon possède les technologies les plus avancées du monde pour la production d'énergie géothermique, une énergie renouvelable fournissant une charge de base stable. La JICA déploie une grande variété d'aide, du développement des ressources à la construction de centrales géothermiques en Indonésie, dans les pays de la vallée du Grand Rift africain, notamment le Kenya, et dans les pays d'Amérique latine, et elle continuera de fournir une aide complète sur les aspects techniques, infrastructurels, scientifiques et politiques de la production d'énergie

géothermique [→ voir les études de cas pages 49 et 55].

Les petits États insulaires, en particulier ceux de la région du Pacifique, dépendent des importations de combustibles (diesel) pour la plus grande partie de leur approvisionnement énergétique. Les hausses constantes du prix de l'électricité, cependant, soulignent le besoin urgent d'améliorer la sécurité énergétique en réduisant la consommation de combustibles. Pour répondre à ce besoin, la JICA aide les petits États insulaires à développer un réseau « hybride » conçu pour supporter une production d'énergie à base de diesel plus efficace et l'introduction optimale d'énergies renouvelables afin de parvenir simultanément à un approvisionnement énergétique stable et à une moindre consommation de combustibles. Le développement d'un tel réseau contribuera également à une empreinte carbone plus faible et à une meilleure résilience aux catastrophes naturelles [→ voir l'étude de cas ci-dessous].

(3) Parvenir à une utilisation efficace de l'énergie

La JICA assure également une coopération technique pour promouvoir l'efficacité énergétique du côté de la demande sous forme d'économie d'énergie au Vietnam, au Bangladesh, et dans d'autres pays. En Indonésie et au Pakistan, elle soutient l'élaboration de politiques dans ce domaine. Une aide financière est également offerte pour le renforcement des systèmes de transmission et de distribution énergétiques ainsi qu'une coopération technique pour le renforcement des capacités d'exploitation et de maintenance des systèmes dans les pays en développement où la JICA contribue à l'efficacité énergétique par la réduction des taux de perte.

2. Mines

Dans les pays en développement disposant d'abondantes ressources naturelles, le développement énergétique et minier peut apporter des résultats en un temps relativement court par rapport à d'autres secteurs et servir de moteur de la croissance économique. L'exploitation minière a également un impact majeur sur la société et l'économie à travers le développement des infrastructures et des régions. Pour le développement durable des pays en développement et de l'économie mondiale, il est

Étude de cas Région Pacifique : Initiative îles hybrides

Aider les petits États insulaires à améliorer leur approvisionnement énergétique avec les connaissances et technologies japonaises

Les pays insulaires du Pacifique font face à deux défis énergétiques : le risque élevé posé par les fluctuations des prix du combustible pour produire de l'énergie, et un taux d'autosuffisance énergétique trop faible. Pour les aider à répondre à ces défis, la JICA soutient le développement d'un système de réseaux hybrides impliquant une production plus efficace d'énergie à partir du diesel et l'introduction d'énergies renouvelables de manière optimale.

La technologie et la coopération du Japon avec les acteurs sont essentielles

De nombreux petits États insulaires ne disposent pas de ressources énergétiques suffisantes et sont géographiquement isolés. Ces pays dépendent fortement de combustibles diesel importés pour produire l'énergie indispensable à la vie des populations. Le coût élevé de l'énergie et le risque de fluctuation des prix du pétrole constituent des défis majeurs.

Dans ce contexte, les petits États insulaires ont placé de nombreux espoirs dans les énergies renouvelables ces dernières années. Cependant, les énergies renouvelables ne constituent pas une solution miracle. Si elles offrent une opportunité d'augmenter l'autosuffisance énergétique

et de réduire les dépenses en combustibles, elles ont aussi des inconvénients. Premièrement, la production énergétique varie considérablement en fonction des conditions météorologiques. Par ailleurs, la dépendance excessive aux énergies renouvelables peut réduire la qualité de l'électricité et déstabiliser l'approvisionnement.

Pour résoudre ce dilemme, il convient de parvenir à réduire la dépendance vis-à-vis du combustible diesel tout en utilisant des énergies renouvelables. Pour y parvenir, la JICA a lancé l'initiative îles hybrides dont l'objectif est d'améliorer la sécurité énergétique des petits États insulaires, conformément aux décisions prises lors de la réunion des dirigeants des îles du Pacifique de mai 2015. Pour mettre cette initiative en pratique, il est essentiel de travailler avec les acteurs japonais. La JICA



Une installation de production d'énergie solaire dans les Tonga.

a tiré parti de l'expérience d'Okinawa, l'île préfecture la plus méridionale du Japon, pour former les personnes chargées de l'approvisionnement énergétique dans les petits pays insulaires. Plus récemment, des progrès ont été accomplis à la fois au niveau de l'introduction de stabilisateurs de systèmes énergétiques utilisant les dernières technologies japonaises et au niveau des partenariats avec des entreprises basées à Okinawa. La JICA entend intensifier et améliorer son aide pour l'amélioration de la sécurité énergétique dans les petits États insulaires en se basant sur les connaissances et technologies japonaises.

également essentiel de garantir un approvisionnement stable et durable en ressources minérales à partir de sources diverses en encourageant le développement minier dans de nombreux pays. Dans ce contexte, la plupart des pays disposant de grandes réserves de ressources naturelles sont fortement tentés de développer leur industrie minière.

La transition du stade de l'exploitation des ressources minérales à celui de la production nécessite de grandes quantités de capitaux et des technologies avancées, qui exigent à leur tour l'entrée d'entreprises étrangères dans l'industrie minière des pays en développement. Cependant, de nombreux gouvernements de pays en développement ne savent pas comment promouvoir l'industrie minière ou gérer les activités des entreprises. Il existe dans ces pays des problèmes au niveau des politiques minières, des systèmes et des cadres juridiques, de l'information géologique de base et des infrastructures. Les risques politiques et sociaux, les risques sécuritaires et liés aux conflits, et le « nationalisme des ressources », qui tente d'imposer divers règlements sur les exportations de minerais et les opérations minières, démontrent le besoin essentiel pour les pays en développement de développer leurs propres ressources humaines et de créer de l'emploi dans cette industrie. Les pays en développement doivent également parvenir à transformer le développement minier en développement national dans le contexte plus large de la gestion des ressources.

En gardant à l'esprit les attentes des pays en développement vis-à-vis des problèmes mentionnés précédemment et la nécessité pour le Japon de garantir son approvisionnement en ressources naturelles, la JICA assure une coopération qui repose sur une relation gagnant-gagnant avec les pays en développement. Sous l'égide du ministère japonais de l'Économie, du commerce et de l'industrie, les institutions publiques japonaises concernées ont formé un système collaboratif coordonné et structuré (un organisme unique chargé de garantir l'approvisionnement en ressources minières de l'étranger) regroupant la JICA, l'Entreprise nationale japonaise de pétrole, gaz et métaux (JOGMEC) et d'autres organisations. Au sein de

ce système, la JICA assure une coopération technique et des activités de développement des ressources humaines ciblant spécifiquement les gouvernements des pays en développement.

La JICA affiche deux objectifs dans le secteur minier : (1) améliorer l'environnement des investissements au niveau matériel et immatériel, par exemple en renforçant les capacités administratives des gouvernements des pays en développement et en développant les infrastructures périphériques et ; (2) développer les ressources humaines. Pour le second objectif, la JICA a récemment travaillé avec des universités japonaises pour proposer un programme de formation au Japon connu sous le nom de « programme Kizuna ». Le programme a pour ambition de permettre aux participants de construire un réseau humain impliquant la population japonaise et de renforcer les relations avec les pays riches en ressources [→ voir l'étude de cas ci-dessous]. Concrètement, la JICA concentre son aide au secteur minier autour de quatre domaines prioritaires :

- (1) Aide au développement des infrastructures périphériques essentielles à l'exploitation minière telles que les routes, les voies ferrées, les ports, les installations d'approvisionnement en électricité et en eau, ainsi que le développement des services liés.
- (2) Aide à la planification et à la formulation de politiques pour les systèmes juridiques, les systèmes de mise en œuvre et la compilation des informations de base nécessaires à l'exploitation des mines et à la gestion appropriée des ressources minérales.
- (3) Renforcement des compétences administratives des gouvernements pour solliciter les investissements du secteur privé et assurer une exploitation et une gestion durables des ressources minières. Concrètement, la JICA apporte une aide liée à la fourniture d'informations de base relatives à l'exploration des ressources et à l'établissement de systèmes de gestion.
- (4) Développement de technologies de lutte contre la pollution, en coopération avec des universités japonaises, lorsque cela est approprié, et aide à l'administration publique de la sécurité et de la gestion

Étude de cas **Programme de formation pour le développement des ressources humaines dans le secteur minier (programme Kizuna)**

Encourager Kizuna (les liens d'amitié) entre le Japon et le monde à travers le développement des ressources humaines

Le Japon, qui exploitait plusieurs mines jusqu'à une date récente, dispose d'une vaste expérience pour lutter contre la pollution minière avec des moyens technologiques. Le programme Kizuna, lancé en mars 2014, met cette technologie et cette expérience au service de l'exploitation minière dans les pays en développement, contribuant ainsi à un approvisionnement stable en ressources minérales.

Transférer l'expérience japonaise en matière de gestion des ressources minérales aux pays en développement

Pour les pays en développement dotés de ressources minérales, l'exploitation de ces dernières constitue un véritable moteur pour la croissance, générant plus vite des résultats que le développement d'autres secteurs.

Cependant, si ces ressources sont exploitées trop rapidement sans un système administratif adapté pour les gérer, l'économie peut devenir trop dépendante des mines et le pays souffrir de graves conséquences, notamment un ralentissement du développement des autres industries, l'aggravation des inégalités entre les riches et pauvres, et la pollution minière locale.

Le développement national à long terme par le secteur minier nécessite une large capacité de gestion des ressources minérales couvrant le développement des cadres réglementaires, l'exploration et l'exploitation des ressources, la sécurité des mines et la gestion environnementale – en particulier au regard de la lutte contre la pollution minière – ainsi que la fermeture des mines.

Le programme Kizuna est conçu pour permettre aux participants de développer leurs capacités sur tous ces aspects, à travers divers sous-programmes. Cela comprend un programme visant à obtenir un diplôme de master ou de doctorat dans une université japonaise ; un programme de stage en entreprise ; un programme de la JICA à court



Une mine de charbon dans la province de Tete, au nord-ouest du Mozambique.

terme associant des conférences sur les politiques et la gestion minières à des visites d'installations ; ainsi qu'un programme de recherche sur le terrain à l'étranger. L'aide au développement des mines dans les pays en développement contribuera à un approvisionnement stable et durable en ressources minérales dans d'autres parties du monde, y compris au Japon. Cela devrait également stimuler la revitalisation du secteur minier et la croissance durable de l'industrie manufacturière japonaise.

environnementale des mines.

Gouvernance

Le terme « gouvernance » fait non seulement référence aux activités administratives, mais également à l'ensemble du système social qui implique les secteurs public et privé. La gouvernance devient la base de la croissance et du développement dans les pays en développement. La JICA déploie une coopération pour le renforcement des capacités dans divers domaines, notamment législatif, judiciaire, administratif et financier. Une telle coopération est menée dans la perspective de favoriser une croissance et un développement démocratique dans les pays en développement en partageant des valeurs universelles telles que la liberté, l'économie de marché et l'État de droit.

● Situation générale et actions de la JICA

1. Cadres juridiques et judiciaires

Depuis 1996, la JICA déploie une coopération pour (1) l'établissement et l'amélioration du cadre juridique, et (2) la restauration des cadres juridiques et judiciaires ainsi que le développement des ressources humaines pour les économies en transition et dans les pays en situation post-conflictuelle. Cette aide est mise en œuvre sur la base d'une approche de pair-à-pair et en coopération avec des juristes japonais.

Lors de l'exercice 2014, la JICA a lancé de nouveaux projets en Chine et au Laos. Ces projets se concentrent sur l'établissement des droits fondamentaux, la rédaction d'une législation cohérente et systématique, et l'application de lois qui améliorent directement l'environnement des affaires. Au Vietnam, la JICA a mené une étude sur un nouveau projet en coopération étroite avec l'Initiative conjointe Vietnam-Japon. Par ailleurs, en Indonésie, la JICA a mené une étude sur un nouveau projet visant à (1) améliorer la cohérence lors de la rédaction et de l'examen des lois et règlements sur les affaires, notamment les lois sur la propriété intellectuelle, et (2) renforcer le cadre pour la protection des droits de propriété intellectuelle.

Au Myanmar, au Cambodge, au Népal et en Mongolie, la JICA poursuit son aide pour le développement des lois et règlements ainsi que pour le renforcement de leurs capacités d'application, la promotion

du système de médiation et l'amélioration des pratiques judiciaires [→ voir l'étude de cas page 27].

La JICA soutient également les pays africains pour le développement de cadres juridique et judiciaire. En décembre 2014, la JICA a envoyé un conseiller judiciaire en Côte d'Ivoire pour améliorer l'accès à la justice et développer les ressources humaines de la justice pénale conformément aux initiatives de la TICAD V et aux discussions internationales pour l'établissement des objectifs de développement durable.

2. Systèmes démocratiques

La JICA assure une aide comprenant diverses mesures pour renforcer les fondations d'un État de droit démocratique dans les pays en développement. L'aide couvre l'amélioration des capacités des comités électoraux afin d'assurer des élections justes, la consolidation des fonctions des parlements et le renforcement des capacités des médias, qui permettent de contrôler l'usage du pouvoir et de l'influence [→ voir l'étude de cas ci-dessous].

En réponse à une demande du gouvernement cambodgien pour la réforme des élections, la JICA a mené une étude de faisabilité et proposé des recommandations. La JICA a également invité des membres de la Haute Commission électorale d'Égypte – où des élections législatives sont prévues pour 2015 – à venir au Japon suivre un programme de formation visant à développer les capacités d'administration des élections.

Au Myanmar et au Kosovo, la JICA a entrepris des préparatifs en vue des projets d'aide au secteur des médias qui commenceront lors de l'exercice 2015.

Parallèlement à ces activités, la JICA a offert une aide complète pour le développement des capacités du bureau de l'Assemblée nationale du Vietnam. Les membres et les responsables de la Chambre des représentants du Myanmar ont été invités au Japon où ils ont pu se familiariser avec l'expertise japonaise. De plus, la JICA a partagé avec l'Ukraine les expériences et résultats de ses efforts pour le développement de la démocratie au Japon ainsi que les problèmes à surmonter. Une étude sur un nouveau projet visant à promouvoir les efforts d'auto-assistance de l'Ukraine dans ce domaine a également été menée.

3. Sécurité publique

La JICA aide également les pays en développement à améliorer la sécurité publique en coopération avec l'Agence nationale de police et

Étude de cas

Soudan du Sud : Projet de développement des capacités institutionnelles de la TV et de la radio du Soudan du Sud (SSTVR)

Soutenir la transformation de la SSTVR en un radiodiffuseur public dans les situations de conflit

Depuis l'exercice 2012, la JICA aide la TV et la radio du Soudan du Sud (South Sudan TV and Radio – SSTVR), un radiodiffuseur public, à devenir une entité publique indépendante du gouvernement, afin d'apporter au public des informations correctes, neutres et impartiales.

Formation dans les pays en développement dans un contexte de conflit interne

Au cours de l'exercice 2014, les experts de la JICA n'ont pas été en mesure d'entrer au Soudan du Sud à cause du conflit armé qui sévit depuis décembre 2013. Néanmoins, la JICA a poursuivi le projet en organisant des formations au Kenya, en Ouganda et dans d'autres pays voisins.

Les participants à la formation ont discuté des défis liés à la transformation de la SSTVR en un radiodiffuseur

public ainsi que des étapes pour y parvenir et ils ont élaboré une feuille de route à court terme. De plus, les participants ont choisi par eux-mêmes d'aborder quelques sujets supplémentaires susceptibles d'intéresser le grand public, notamment l'agriculture et la réconciliation interethnique, et ils ont produit quelques programmes courts sur ces sujets. Cela leur a ainsi permis de se familiariser avec tout le processus de production, des premières propositions à l'élaboration d'une grille de programmes jusqu'au tournage et au montage. Les programmes ainsi produits ont été diffusés par la SSTVR.



Une équipe de la télévision et de la radio du Soudan du Sud en tournage.

Les participants ont appris comment proposer des projets d'information et produire des programmes d'information en se basant sur des interviews plutôt que sur les communiqués de presse gouvernementaux afin de renforcer leurs capacités de diffusion. De cette manière, le projet vise à améliorer la qualité des informations diffusées.

les départements préfectoraux de police du Japon. Cette aide couvre de multiples aspects, notamment (1) la démocratisation des organisations de police, (2) la police communautaire (Koban) pour promouvoir la prévention et la dissuasion du crime basées sur une relation de confiance avec les citoyens, et (3) les aptitudes aux enquêtes criminelles, notamment d'expertise en matière d'identification criminelle.

Lors de l'exercice 2014, la JICA a commencé au Brésil un projet visant à diffuser le système de police communautaire du Koban dans l'ensemble du pays. La JICA a également poursuivi son aide au développement des ressources institutionnelles et humaines pour la police communautaire civile en Indonésie, au Timor-Est et au Honduras. La formation pour les pays tiers intitulée « Stratégies de police communautaire à partir du système du Koban au Japon et du système de police de proximité à Singapour », menée par la JICA à Singapour, a célébré son 20^e anniversaire durant l'exercice 2014.

D'autres formations organisées par la JICA en collaboration avec l'Agence nationale de police au cours de l'exercice 2014 comprenaient (1) des formations de médecine légale aux Philippines ; (2) un séminaire pour les officiers de police hauts-gradés de République démocratique du Congo introduisant la police japonaise en se concentrant sur les aspects de développement des ressources humaines ; (3) une formation locale visant à développer les capacités de base des officiers de police en coopération avec la police des Nations unies en Côte d'Ivoire ; et (4) une formation en judo pour les officiers de police afghans en Turquie.

Lors de l'exercice 2014, la portée des programmes de formation de la JICA sur la sécurité publique auxquels ont participé divers pays a été étendue pour inclure la cybercriminalité ainsi que les enquêtes internationales et la lutte contre les infractions en matière de drogue.

La JICA a également mené une étude préparatoire pour des projets de dons (fourniture d'équipements) destinés à renforcer les capacités de lutte contre le terrorisme de la Tunisie et du Maroc.

4. Administration publique / Gestion des finances publiques / Finance

L'administration publique, la gestion des finances publiques et la finance sont à la base de la formulation et de la mise en œuvre des politiques ainsi que de la gestion économique des pays. Cela montre le besoin pour les organismes donateurs de prêter une attention particulière au contexte politique et économique de chaque pays partenaire et de placer le processus de réforme du pays dans une perspective de moyen à long terme, plutôt que de rechercher des résultats à court terme.

Lors de l'exercice 2014, la JICA a étendu son aide à trois secteurs détaillés ci-dessous :

(1) Administration publique

Au niveau de l'administration publique, la JICA a aidé le Bangladesh et le Ghana à améliorer les services du secteur public. Elle a également aidé huit pays, dont le Bhoutan, la Tanzanie et le Honduras à établir des capacités de planification pour les gouvernements locaux afin de fournir des services publics qui bénéficient aux citoyens. Au Cambodge, la JICA a travaillé sur le renforcement des capacités des responsables de l'Institut national de statistiques et des agences provinciales de planification en transférant les compétences et connaissances nécessaires pour mener des études statistiques, notamment des recensements démographiques ou économiques. Au Bangladesh, la JICA a contribué à l'amélioration de la qualité des services publics en introduisant la gestion totale de la qualité (GTQ) dans les cours de formation des fonctionnaires afin que leur conscience professionnelle se traduise par des améliorations opérationnelles. Un représentant des participants à cette formation a

obtenu de brillants résultats à cet égard : il a effectué une présentation à la convention internationale sur le *kaizen* qui a eu lieu dans la capitale du Bangladesh, Dhaka, en décembre 2014, et il a été pris en exemple par le ministre d'État de l'Administration publique.

Dans le cadre de son aide aux mesures de lutte contre la corruption, la JICA a soutenu le renforcement des institutions en vue d'assurer l'intégrité des responsables gouvernementaux au Bangladesh. La JICA a également organisé un séminaire sur la lutte contre la corruption dans le cadre de son aide au processus de démocratisation en Ukraine.

(2) Gestion des finances publiques

La gestion des finances publiques (GFP) constitue un secteur clé de la gestion des gouvernements centraux et locaux dont les services sont fondamentaux pour la vie quotidienne des populations. Ce secteur recouvre tous les aspects liés aux flux financiers au sein du secteur public. Cela comprend la planification budgétaire, la planification des recettes, la gestion de la trésorerie, la comptabilité et l'approvisionnement, les audits internes, l'information financière et les audits externes. En bref, la GFP est un enjeu fondamental qui influe sur de multiples aspects, de la planification du développement à la gestion du secteur public.

Lors de l'exercice 2014, la JICA a présenté ses activités de GFP et échangé des vues avec plusieurs institutions au Royaume-Uni et aux États-Unis, notamment la London School of Economics, l'Overseas Development Institute et le siège du Chartered Institute of Public Finance and Accountancy, ainsi que le Programme des Nations unies pour le développement, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Université d'Harvard. Ces institutions ont témoigné un vif intérêt pour l'aide de la JICA sur la GFP dans la mesure où elle prend intégralement en compte les contextes locaux tout en se concentrant sur le renforcement des capacités des pays partenaires. La JICA diffuse activement ses connaissances et forme ses experts en GFP principalement à travers des programmes de formation sur mesure pour les experts. L'aide de la JICA sur la GFP est diverse. Elle couvre plusieurs aspects tels que la création de budgets basés sur la performance en Indonésie, la gestion des investissements publics au Laos, au Bangladesh et au Malawi, l'audit interne en Mongolie et en Tanzanie, et les partenariats public-privé (PPP) en Mongolie.

La JICA poursuit également son aide dans le domaine des impôts et des douanes, qui jouent un rôle pivot dans la perception des recettes publiques. En avril 2014, la JICA a introduit un nouveau système électronique de dédouanement au Vietnam afin de faciliter le commerce. Cela a stimulé l'efficacité des opérations de dédouanement au Vietnam. Une aide similaire a également commencé au Myanmar. En Afrique occidentale, orientale et australe, la JICA poursuit l'établissement de postes frontières à guichet unique pour faciliter le passage des frontières.

(3) Finance

La finance constitue la majeure partie des infrastructures immatérielles qui soutiennent le développement du secteur privé. Ces dernières années, la demande d'aide au développement pour la finance a augmenté et l'aide de la JICA a suivi cette tendance. Au Vietnam, la JICA a tiré parti de l'expérience japonaise pour soutenir la réforme des entreprises d'État et l'élimination des prêts improductifs. Au Myanmar, la JICA a fourni une aide à la Banque centrale pour moderniser son système de règlement et former un marché interbancaire, et une aide pour développer un marché boursier. Ainsi, la JICA a soutenu le début de la modernisation financière au Myanmar. En Mongolie, la JICA a également soutenu le développement des marchés de capitaux.